

Cholet  
Animation  
ENFANCE



15 Avenue Kennedy

49300 Cholet

Tel : 02,72,77,24,00

Email :

[accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)

ANNÉE 2019-2020

**PROJET PÉDAGOGIQUE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
DE PROXIMITÉ  
DU  
PUY St BONNET**

# SOMMAIRE

I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance, Animation Sports et Loisirs

- A . Orientations générales
- B . Le plan mercredi
- C . Les actions

II - L'ALSH de proximité du Puy St Bonnet

- A . Le fonctionnement
- B . Les locaux
- C . Les objectifs généraux et opérationnels

III - Une journée type

IV - Les outils d'évaluation

V - L'équipe d'animation

VI - Soins et hygiène

VII - Consignes en cas d'incendie et attentat

# LE PROJET ÉDUCATIF DE CHOLET ANIMATION ENFANCE

«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objectif d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... »

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement de nos centres.

## A. Orientations générales

Le conseil d'administration, représenté par son président, est garant des orientations éducatives énoncées dans ce document.

\*Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.

\*Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.

\*Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.

\*Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et aux besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.

\*Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.

## B. Le Plan Mercredi

La nouvelle organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours en vigueur depuis la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en terme de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...).

## C. Les actions proposées par Cholet Animation Enfance :

### Les accueils de loisirs Pleine nature,

- Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2ans ½ à 6 ans.
- Le centre primaire Prim'vert pour les enfants de 7 à 12 ans.
- Le centre d'ados du Bois de la Cure pour les jeunes de 11 à 15 ans.

### Les accueils de loisirs de proximité

- **Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)**
- Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11ans) sans restauration
- Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11ans) sans restauration
- Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11ans) sans restauration

### Les autres activités

- Les camps
- La maison de la nature

Cholet Animation Enfance compte ainsi une cinquantaine de salariés permanents (temps «complets » ou «partiels ») et plus de deux cents animateurs vacataires et autres intervenants sur les différentes structures.

## II - L'Accueil de loisirs du Puy Saint Bonnet

L'accueil du Puy saint Bonnet accueille des enfants de 2 ans ½ à 11 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demie journée (matin ou après midi) dans les locaux de l'école maternelle " LA CHEVALLERIE " ; avec une garderie de 7h30 à 8h30 le matin et le soir de 17h30 à 18 h 30.

### Périodes d'ouverture et de fermeture

L'accueil sera ouvert tous les mercredis des périodes scolaires et du lundi au vendredi lors des petites et grandes vacances scolaires excepté pendant les vacances de Noël du Lundi 23 Décembre au 27 Décembre 2019 et trois semaines sur la période estivale du Lundi 3 Août au Vendredi 21 Août 2020.

### Les locaux

Pour les 3/6 ans et les 7/11 ans :

L'entrée de l'accueil s'effectue par le portail côté maternelle

1. La salle de motricité faisant office de salle d'accueil pour les familles
2. La salle périscolaire
3. Les sanitaires enfants
4. Le dortoir
5. La salle polyvalente

### Les repas

Nous utilisons le restaurant scolaire situé 22 rue Nationale, un trajet en pedibus est organisé.

## **C) Les objectifs généraux et opérationnels**

### **Respecter le rythme de chaque enfant en différenciant bien les tranches d'âges**

Pour les maternels : les enfants seront séparés en deux groupes : les 2 ans ½ / 4 ans et les 5/6 ans  
Les élémentaires seront eux aussi divisés en deux groupes : les 6/8 ans et les 9/10 ans.

Chaque groupe aura des lieux de vie en commun mais également des endroits et des activités bien distincts et personnalisés.

Chaque groupe sera encadré par un ou plusieurs animateurs selon le nombre d'inscrits.

Chaque activité sera prévue et adaptée aux capacités des enfants, des demandes de l'enfant et en fonction de leurs âges.

Le déroulement de la journée prendra en compte l'âge des enfants et leurs comportements.

(cf déroulement d'une journée type)

### **Accueillir l'enfant dans un espace aménagé et adapté à ses besoins**

L'aménagement du centre doit permettre aux enfants d'avoir accès à des espaces adaptés à leur âge en terme de mobiliers et spécifiques à certaines activités.

Un espace calme est à disposition des enfants favorisant ainsi la lecture ou autres activités calmes.

Les activités permettront aux enfants de s'approprier certains espaces en les personnalisant.

Organiser la visite des locaux pour les nouveaux inscrits.

### **Respecter l'enfant dans son individualité en lui proposant un choix multiples d'activités**

Chaque animateur propose une ou deux activités par demi-journée selon un planning défini.

Certaines activités pourront être en autonomie avec des règles de fonctionnement définies à l'avance.

Proposer des activités variées pour que chaque enfant puisse y trouver un intérêt personnel (sportives, culturelles, manuelles...).

### **Créer une dynamique de groupe pour que chaque individualité s'intègre dans des projets collectifs**

Prévoir des temps d'animation collectifs (jeux sportifs, chants, grands jeux...).

La journée ou l'après-midi commence toujours par un temps collectif ce qui permet déjà de vérifier les enfants présents, de mesurer l'ambiance du groupe et ensuite de pouvoir présenter les activités.

Certains projets peuvent avoir une finalité individuelle (fabrication d'un objet personnel) ou collectives (spectacle de danse, film d'animation...).

Proposer des temps de parole aux enfants pour qu'ils puissent être moteurs dans la mise en place de projet.

L'enfant doit pouvoir être acteur de ses loisirs, il est donc important qu'il puisse s'exprimer sur ce qu'il a vécu et sur ce qu'il souhaite.

L'animateur devra tenir compte de ces remarques dans l'organisation des activités.

### **Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne du centre**

Création d'un panneau rappelant toutes les règles de vie.

En début du mois, les enfants et les animateurs rédigeront des règles de vie afin que chaque enfant connaisse ses droits et ses devoirs au sein du centre.

Ces règles seront énoncées, écrites de façon à pouvoir s'y référer facilement.

L'animateur devra les expliquer chaque début de semaine pour les nouveaux enfants.

Les enfants sont intégrés dans la vie quotidienne du centre, préparation du goûter, participation à la vaisselle avec la mise en place d'un planning journalier.

Participation active des enfants dans la mise en place des activités (concernant le matériel, du rangement...)

Organisation de certains moments de valorisation de certains projets.

### **Proposer des activités à l'extérieur afin de faire découvrir un nouvel environnement à chacun**

Utilisation au maximum des espaces extérieurs à l'école et du bois de la Cure qui bénéficie de terrains de sport, d'une forêt et d'une clairière favorisant la pratique de grand jeu.

### **Impliquer les parents sur la vie du centre**

Affichage du projet pédagogique et des programmes d'activité

Mise à disposition des différentes plaquettes

Mise en place d'un panneau d'information intérieur sur les infos de la semaine chez les maternels.

Lors du départ, faire en sorte qu'un animateur de chaque groupe soit présent et puisse échanger avec les parents sur la journée de leur enfant.

# Une journée type au centre

7h30 /8h30	Garderie pour les enfants inscrits (petits et grands mélangés)
8h30/9h	Accueil libre pour les parents
9h / 9h15	Fermeture des portails Temps libre
9h15 / 9h30	Chaque enfant dépose ses affaires, visite les lieux et prends ses repères
9h30 / 10h	Rassemblement des enfants et vérification des présences Temps collectifs (jeux, chants) Présentation des activités
10h / 11h30	Chaque animateur part avec son groupe pour son activité pour une durée d'environ une heure, changement d'activités quand c'est nécessaire. Temps libre avant le repas
11h45/12h	Départ des enfants inscrit seulement en matinée Rassemblement des enfants et passage aux toilettes et lavage des mains avant d'aller à la cantine
12h/13h15	Temps du repas avec un animateur par table. Le temps du repas doit être un moment calme. Les animateurs déjeunent à table avec les enfants : il s'agit d'un temps à valeur éducative partagé avec les enfants (nutrition, alimentation, lutte contre l'obésité, prévention du gaspillage, etc.). Il incite les enfants à goûter à tous les plats" on se sert ce qu'on est capable de manger ". Un enfant par table est désigné en tant que « chef de table » pour débarrasser sa table et s'assurer que le tri des déchets soit bien sélectif,
13h15/14h	Accueil des enfants inscrit en après-midi, ensuite un temps calme durant lequel on écoute une histoire contée est proposée suivit d'un temps libre où diverses activités sont possible tels que la lecture, jeux de société ou dessin. Temps de sieste pour les petits avec un animateur qui reste dans le dortoir. Ensuite les enfants se lèvent en fonction du rythme de chacun.
14h/ 14h30	Rassemblement des enfants et vérification des présences Temps collectifs (jeux, chants) Présentation des activités
14h30/15h45	Chaque animateur part avec son groupe pour son activité pour une durée d'environ une heure, changement d'activités quand c'est nécessaire.
15h45/16h	Passage toilettes avant le goûter, rangement des activités
16h/16h30	Goûter
16h30/16h45	Rangement du goûter par les enfants, vaisselle et tables, temps libre
16h45/17h	Temps libre, jeux extérieurs avec un animateur.
17h/17h30	Ouverture des portails pour le départ des enfants, accueil libre
17h30/18h30	Garderie pour les enfants

# Les outils d'évaluations

L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fait régulièrement au cours de réunions hebdomadaires.

L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale (répercussion sur la vie quotidienne) et aux réactions des enfants. (répercussion sur la vie collective).

Les différents points abordés seront alors :

- L'adaptation des locaux
- Projets d'activités, plannings, besoins en matériel
- Répartition des animateurs sur les postes
- Retour sur les rythmes individuels de l'enfant
- Échanges d'information
- Évaluation de l'autonomie de l'enfant.

Il semble nécessaire aussi d'évaluer nos actions auprès des parents et des enfants sur des temps d'échanges qui peuvent être organisés lors des journées de centre.

## L'équipe d'animation

### Le directeur - son rôle

La direction du centre est assurée par Maxence Gouin

Le directeur doit être formateur pour son équipe d'animation.

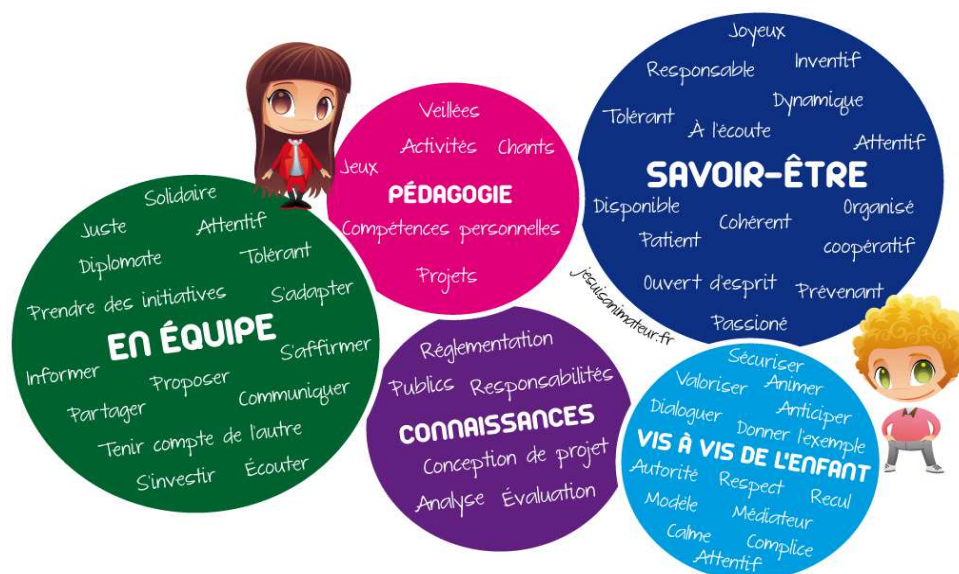
Le directeur doit favoriser une bonne communication au sein de l'équipe.

Le directeur est garant de la sécurité.

Il tient également le rôle de l'animateur.

### L'équipe d'animation et leurs rôles

Pour les 3.6 ans	Pour les 6.8 ans	Pour les 9.11 ans
Magalie Pineau(BAFD, CAP PE)	Marine Baron (BAFA)	Maxence Gouin (BAFD)



### **Quelques points importants**

L'animateur doit permettre à l'enfant de se sentir en sécurité morale, affective et physique.  
L'animateur doit travailler dans le respect et la conduite du projet pédagogique.  
L'accueil de l'enfant doit passer également par un accueil et lien avec la famille.  
Lors des temps communs avec les autres Aslh de proximité, l'animateur n'est plus seulement responsable et animateur des enfants de son groupe mais de tous les enfants présents.  
L'animateur s'implique dans les réunions et prépare ses animations à l'avance.  
L'animateur doit anticiper le rangement des salles et s'y tenir.

### **Auprès des enfants**

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.  
Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.  
Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.  
Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.  
Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

### **Avec ses collègues**

Il respecte ses collègues.  
Il sait travailler en équipe, il sait écouter l'autre et il sait donner les informations.  
Il participe aux réunions de préparation.  
Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

### **Avec les parents**

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.  
Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.  
Il prend contact avec les parents si besoin.

### **Le personnel de restauration et d'entretien des locaux**

Il est chargé de l'organisation des repas avec notre partenaire la SODEXO qui livre les repas en système de liaison froide pour l'ensemble des personnes (enfants et équipe d'animation), présents sur le centre.  
Il assure le suivi qualitatif en relation avec le prestataire et la direction.  
Il organise et participe au service et à l'entretien de la cuisine et des réfectoires.  
Il est chargé de l'entretien des locaux du centre de loisirs.  
Il est chargé du service du repas.  
Il veille à la propreté des sanitaires et des locaux qui accueillent les enfants

## **Soins et Hygiène sur le centre**

### **L'infirmierie :**

Le local infirmerie est situé dans la salle de Périscolaire.

Chaque animateur a le devoir de s'assurer de la bonne santé de l'enfant.

En cas de blessure :

- Avant tout soin, lire la fiche sanitaire de l'enfant et prendre note des recommandations particulières.
- Port de gants obligatoires lors des soins.
- Signaler ce qui dépasse la simple égratignure à la direction et à la famille.
- Pour une blessure plus importante (nécessitant vigilance et soins de la part des parents), l'animateur doit prévenir et expliquer les soins qui ont été apportés à l'enfant.
- Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant. Il n'y en aura pas dans la pharmacie. Dans le cas de traitement, un animateur référent et un seul, sera chargé de suivre l'enfant afin de suivre correctement les consignes de l'ordonnance.



## **L'hygiène:**

C'est un point sur lequel nous devons, animateurs de jeunes enfants, être particulièrement vigilants.

Ainsi, l'animateur doit pouvoir se montrer disponible auprès de chaque enfant lors de moments tels que le lavage des mains ou bien lorsque l'enfant va aux toilettes etc...

Il s'agit alors de vérifier que l'enfant se rince bien et s'essuie convenablement, tout en lui laissant une part d'autonomie. C'est aussi l'occasion de voir si l'enfant a besoin de nous ou pas (un jeune enfant ne demandera pas forcément la présence de l'animateur, c'est à nous de voir s'il a besoin de notre aide !)

Chacun devra veiller au respect de l'hygiène des enfants et des locaux.

- Se laver les mains avant chaque repas ou goûter
- Avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.
- Avoir des torchons propres dans les sanitaires.
- Entretenir les locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie...)
- Veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas " d'accident " chez les plus petits...)
- Nettoyer correctement les tables ou autres supports qui auraient pu être "utilisés lors de l'activité.

## **Consignes en cas d'incendie et attentat**

La mise en sécurité du personnel et du public est prioritaire sur la sauvegarde des biens.

La réussite d'une bonne évacuation repose essentiellement sur trois principes de base :

- Une évacuation ne s'improvise pas mais doit être minutieusement orchestrée.
- Le strict respect des consignes d'évacuation.
- Ne pas paniquer afin de ne pas perdre vos moyens et de ne pas affoler les enfants et le personnel.

Ne pas confondre non plus vitesse et précipitation. La panique et la précipitation sont des facteurs qui à eux seuls peuvent causer plus de perte humaine que l'incendie lui-même !

## **Comment donner l'alerte en cas d'incendie ?**

Il vous suffit d'appuyer sur le boîtier incendie, prévue à cet effet, qui est le plus proche du lieu où vous vous trouvez

L'alarme générale est alors activée. L'évacuation peut avoir lieu.

## **Lorsque vous entendez le message d'alarme générale vous devez :**

1. Cessez immédiatement toutes activités en cours.
2. Éteindre tous les appareils électriques, sous tension, sur votre lieu de travail, et si possibles, sur le chemin des issues de secours.
3. Fermer toutes les portes et les fenêtres.
4. Évacuer les lieux « sans paniquer » en fermant les portes derrière vous. Utiliser le chemin le plus court pour atteindre les issues de secours.
5. Lorsque vous quittez un local assurez-vous qu'il ne reste plus personne à l'intérieur.
6. Ne jamais faire demi-tour. On vous croirait évacué alors que ce n'est pas le cas.
7. Respectez à la lettre les instructions que vous donne les consignes d'évacuation (inscrites dans chaque local) et la direction.
8. Rejoignez le point de ralliement :

Lorsque tous les enfants sont regroupés :

Un guide file évacue les lieux avec les enfants et il vérifiera que tous que ces derniers sont bien présents. Le serre file fermera la marche et empêchera tout retour sur les lieux.

Des exercices « attentat » sont aussi fait durant l'année scolaire :

Il y a deux sortes d' exercice :

- \_ Confinement
- \_ S'échapper.

Pour le Confinement, les enfants doivent au signal se cacher dans un lieu propice, pour les locaux du Puy st Bonnet nous allons dans le dortoirs afin de pouvoir se cacher et être dans le noir.

Pour l'exercice où il faut s 'échapper, les enfants doivent sortir et aller à l'extérieur de l'école et se cacher sans faire de bruit.